

DM

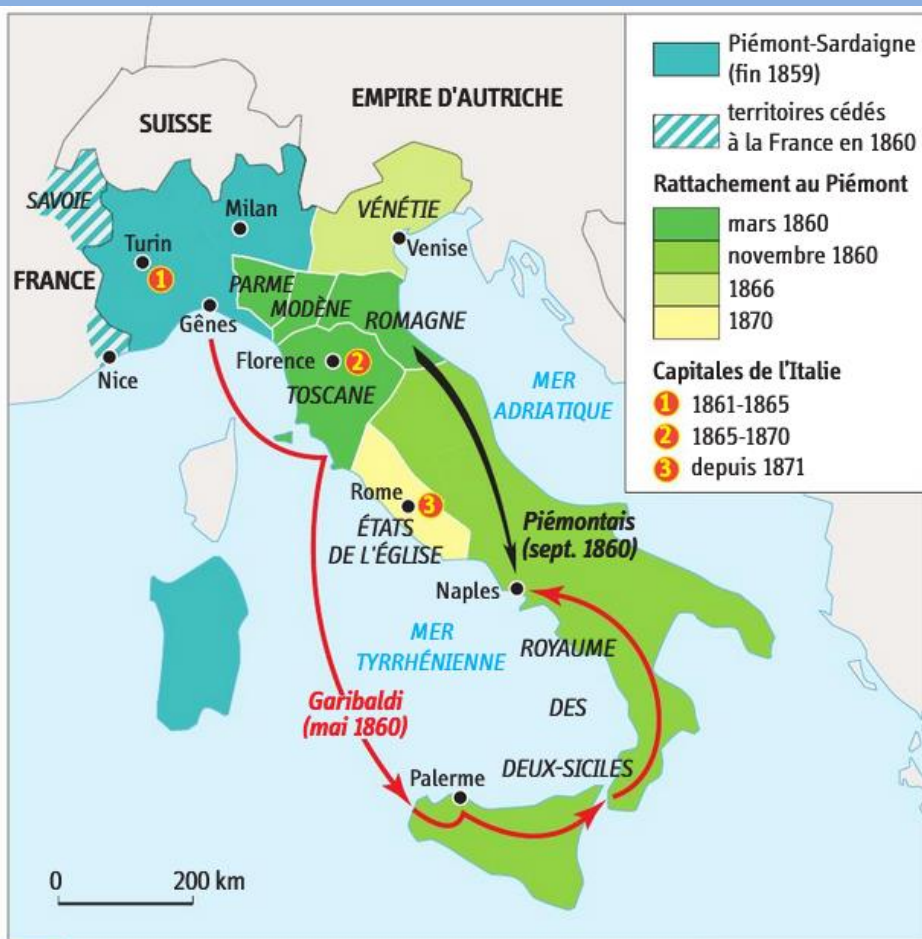
Pédagogie inversée

La France et la construction de l'Italie et de l'Allemagne.

Problématique : quel rôle joue la France dans les
unifications italienne et allemande ?

I. La France et la construction de l'Etat italien entre
1859 et 1870.

En 1858, la péninsule italienne compte 8 états indépendants. Napoléon III intervient en faveur de l'unification italienne. L'empereur s'allie donc au Piémont-Sardaigne qui, en échange, lui promet plusieurs territoires. Le roi de Piémont-Sardaigne Victor-Emmanuel II et son premier ministre Cavour essaient de rallier toutes les forces patriotiques pour établir l'unification italienne.



La construction italienne (1860-1871)

Mars 1860 Après avoir renversé leurs souverains, les patriotes des États d'Italie centrale votent le rattachement au Piémont.

Novembre 1860 Après l'expédition des « chemises rouges » de Giuseppe Garibaldi, les Napolitains votent le rattachement du royaume des Deux-Siciles au Piémont.

1861 Victor-Emmanuel II devient roi d'Italie. Mort de Cavour.

1866 Affaiblie par sa défaite à Sadowa contre l'armée prussienne en 1866, l'Autriche accepte le rattachement de la Vénétie à l'Italie.

1870 Conquête du Latium et rattachement de Rome qui devient officiellement la capitale du royaume en 1871.

1. Listez et datez les territoires italiens successivement rattachés d'abord au royaume de Piémont-Sardaigne puis au royaume d'Italie entre 1860 et 1870. (2 points).

5 Rome, capitale incontournable

« Rome fut toujours pour moi une sorte de talisman : tout jeune homme, j'étudiais l'histoire de l'Italie, et je trouvais que dans les autres histoires toutes les nations naissaient, croissaient, [...] chutaient pour ne plus réapparaître au premier rang. Une seule ville tenait de Dieu le privilège de mourir et de ressusciter plus grande qu'avant [...]. Je me disais : il est impossible qu'une ville qui a été la seule au monde à vivre deux vies¹, l'une plus grande que l'autre, n'en ait pas une troisième. Après la Rome qui agit en conquérant par les armes, après la Rome qui agit en conquérant par la parole, viendra, me disais-je, viendra la Rome qui agira par la vertu de l'exemple, après la Rome des empereurs, après la Rome des papes, viendra la Rome du peuple. »

Discours de Giuseppe Mazzini, l'un des grands penseurs du *Risorgimento*, 6 mars 1849.

1. La première vie de Rome est celle de l'Empire romain et finit avec la chute de l'Empire romain d'Occident (476). La seconde commence au Moyen Âge avec l'importance croissante prise par la Rome des papes.

2. De quels soutiens bénéficia V-E II et Cavour dans leur entreprise ? (2 points).

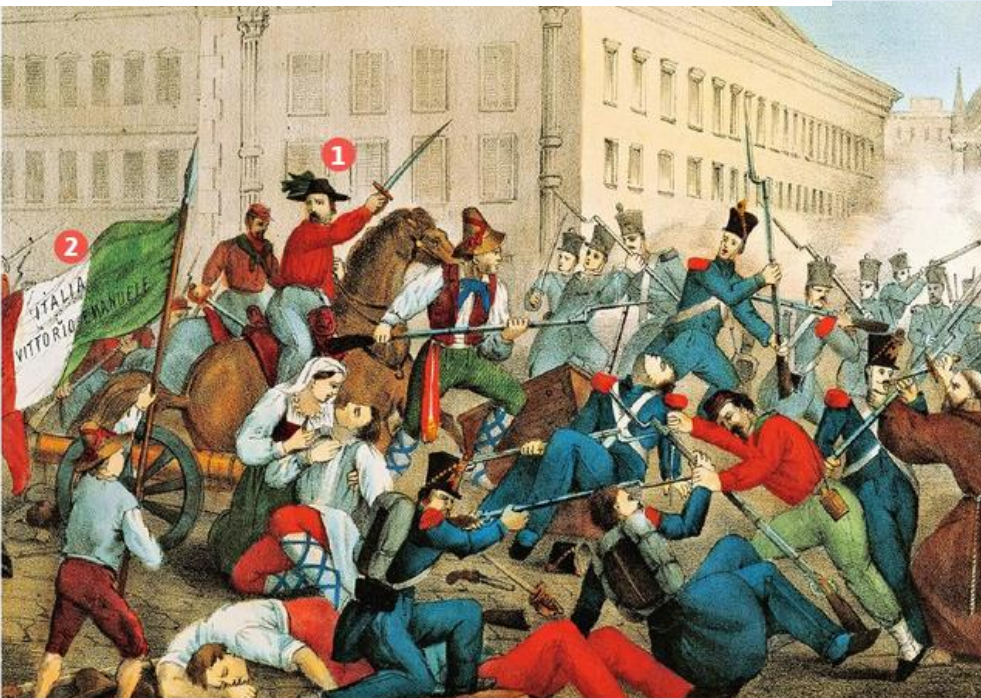
3. Pourquoi, selon Mazzini, l'Italie ne peut-elle pas avoir d'autre capitale que Rome ? Relevez les éléments de vocabulaire qui évoquent le patriotisme de Mazzini (3 points).



Inscriptions sur les murs de Naples avant le rattachement

Dessin anonyme, 1859.

Le compositeur Giuseppe Verdi soutient le processus d'unité en Italie. Plusieurs de ses compositions sont à la gloire de la patrie, d'autres des appels à l'insurrection. Son engagement est aussi politique puisqu'il est élu à l'Assemblée des provinces de Parme en 1859.



L'entrée de Garibaldi à Palerme le 27 mai 1860

(Musée du Risorgimento, Brescia, Italie).

1 Garibaldi, chef des « chemises rouges ». **2** Drapeau italien. Directement inspiré du drapeau tricolore français, ce drapeau vert-blanc-rouge est employé pour la première fois en 1797. Il devient ensuite le signe de ralliement des partisans du *Risorgimento*. Garibaldi, qui est pourtant républicain, accepte de se rallier à Victor-Emmanuel II dans l'intérêt de l'unité italienne. À la tête de son millier de volontaires, il se lance à la conquête de Naples et de la Sicile qu'il livre ensuite au roi de Piémont.

La France et la construction de l'Italie et de l'Allemagne.

Problématique : quel rôle joue la France dans les
unifications italienne et allemande ?

I. La France et la construction de l'Etat italien entre
1859 et 1870.

II. La France et la construction de l'Empire allemand
à partir de 1862.



CHRONOLOGIE

1815 Création de la Confédération germanique (union d'États allemands formée en 1815 sous la tutelle de l'Autriche).

1834 Création du Zollverein.

1862 Bismarck devient principal ministre de Prusse et lance le processus d'unification.

1864 Réunion des duchés du Schleswig et du Holstein à la Prusse (avec l'aide de l'Autriche) aux dépens du Danemark.

1866 Victoire prussienne contre l'Autriche à Sadowa.

1867 Création de la Confédération d'Allemagne du Nord qui supprime la Confédération germanique.

Juillet 1870-janvier 1871 Guerre franco-prussienne et achèvement de l'unité.

1 L'unité allemande selon Bismarck

« C'est sur la force et la puissance de la Prusse que l'Allemagne a les yeux fixés. La Prusse doit rassembler ses forces pour le moment propice [...]. Les frontières données à la Prusse par le congrès de Vienne ne sont pas bonnes [...]. Ce n'est point par des discours, des associations et des votes de majorité que les grandes questions de notre temps seront résolues – ce fut là l'erreur et la faute de 1848 et 1849 – mais par le fer et par le sang. »

Discours du 30 septembre 1862.

« Il n'y a pas de place pour deux en Allemagne. C'est pourquoi je veux abattre l'Autriche. Je veux relever la Prusse et lui donner en Allemagne la situation prépondérante qui lui revient de droit. La monarchie autrichienne est fort peu allemande. Elle ferait beaucoup mieux [...] de s'appuyer sur sa véritable force qui consiste dans le faisceau des races nombreuses qui la composent, plutôt que de courir après le rêve d'une supériorité allemande [...] qui ne lui appartient à aucun titre. »

Discours de 1864.

Otto von Bismarck (1815-1898)

Prussien, issu de la noblesse protestante, Bismarck est un conservateur qui veut se mettre au service de la grandeur de son pays. D'abord diplomate, il est élu député en 1847 puis nommé ministre des Affaires étrangères de Prusse par Guillaume I^{er} en 1862. Depuis l'échec des mouvements nationaux allemands en 1848, il est convaincu que l'unité allemande ne peut venir que d'un pouvoir monarchique fort et non du peuple. En 1866 puis en 1870-1871, il écarte successivement l'Autriche et la France qui font obstacle à l'unité. Après la proclamation de l'Empire allemand le 18 janvier 1871, il devient le chancelier du Reich, fonction qu'il occupe jusqu'à sa démission en 1890.

Devant l'échec de l'unification allemande en 1848 à l'initiative du peuple, Guillaume I^{er} de Prusse reprend le processus en proposant une unification à l'initiative des dirigeants. Il s'entoure de son ministre des affaires étrangères Otto von Bismarck.

4. Comment Bismarck entend-il réaliser l'unité allemande ? (3 points).

L'Allemagne en 1850



L'unification allemande (1862-1867)



5. A partir des différentes cartes, montrez l'unification progressive de l'Allemagne. (2 points).



En 1866

A. 1866 : victoire sur l'Autriche, la Prusse récupère le Holstein. La Prusse profite de la neutralité de la France pour battre l'Autriche et s'assurer le contrôle d'une grande partie de l'Allemagne.



En 1871

B. 1871 : proclamation de l'Empire allemand et annexion de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine. C'est grâce à la déclaration de guerre de Napoléon III à la Prusse que l'Allemagne s'unifie après la victoire sur la France. D'après François-Georges Dreyfus, *L'Unité allemande*, « Que sais-je », PUF, 1996.

4 La puissance de la Prusse et de ses alliés

	Prusse	France
Troupes	500 000 hommes	250 000 hommes
Service militaire	De 3 ans pour toute une classe d'âge	De 5 ans pour 100 000 hommes d'une classe d'âge (loi Niel)
Alliés	États allemands du Sud Russie (neutralité bienveillante)	Aucun
Moyens matériels	Réorganisation efficace de l'armée et officiers bien formés à la guerre « savante ». Utilisation de moyens militaires (canons Krupp en acier, nouveaux fusils) et de communication (télégraphe, chemin de fer) modernes.	Échec de la réforme de l'armée. Officiers surtout formés aux guerres coloniales. Matériel moins moderne et moins résistant (canons de bronze, inférieurs en cadence, en portée et en précision).

Source : D. Delpech et S. Rollet, *La France dans l'Europe du XIX^e siècle, 1802-1914*, A. Colin, 2017.

La guerre franco-prussienne de 1870.

1 Une guerre nécessaire

« Il n'était pas possible de dénouer pacifiquement, par le système dualiste, le nœud gordien¹ de la situation allemande, on ne pouvait que le trancher par l'épée. Il s'agissait de gagner au service de la cause nationale le roi de Prusse [...]. Le patriotisme allemand, en règle générale, a besoin, pour agir et produire des effets, d'être aidé par l'attachement à la dynastie [...]. Après Sadowa, l'unification de l'Allemagne n'était plus, selon moi, qu'une question de temps. Pour la résoudre, la Confédération de l'Allemagne du Nord était la première étape [...]. J'étais convaincu que l'abîme creusé au cours de l'histoire entre le nord et le sud de l'Allemagne ne pouvait être comblé que par une guerre nationale contre le peuple voisin, notre séculaire agresseur. Il fallait une guerre franco-allemande. »

Otto von Bismarck, *Pensées et souvenirs*, traduit par Joseph Rovin, 1899, D. R.

1. Problème complexe qu'on ne peut résoudre que par la force.

5 Les conséquences de la défaite française

« Les nouvelles arrivèrent enfin de l'armée et de Paris. C'était Sedan et le 4 septembre¹ [...]. Ayant reçu du pauvre empereur une lettre pleine d'effusion, de regret sur mon renversement et de gratitude pour mes services, je lui écrivis : "Sire, je n'essayerai pas de vous exprimer les sentiments que me fait éprouver votre infortune : il est des malheurs auxquels aucune parole ne peut égaler [...]. J'emploie mes douloureux loisirs à préparer un écrit dans lequel j'établis : 1° Que Votre Majesté ni moi n'avons voulu la guerre pour prendre le Rhin ou mettre obstacle à l'unité allemande. 2° Que nous ne l'avons déclarée que forcés par le procédé du roi de Prusse, par la réponse d'Ems [...]."

Sans espérance d'être écouté, suivant un de ces élans de cœur auxquels on ne résiste pas en certaines heures de détresse, j'écrivis aussi au roi de Prusse : "1^{er} octobre 1870, Sire, vous avez été heureux, soyez grand ! [...] Si vous respectez notre territoire, vous contentant de la gloire immense que vous venez d'acquérir et de la facilité désormais assurée pour vous de faire en Allemagne ce que vous voudrez, vous assurerez au monde une longue et belle paix. Si vous touchez à notre territoire², vous commencez une nouvelle guerre de Trente Ans." »

Émile Ollivier (ancien chef du gouvernement sous le Second Empire en 1870), *L'Empire libéral : études, récits, souvenirs*, tome 17, 1915.

1. La nouvelle de la capitulation française arrive à Paris le 4 septembre 1870 : le Second Empire est déchu et la République est proclamée.

2. L'Alsace et une partie de la Moselle, germanophones, sont annexées par l'Empire allemand en 1871.

6. Pour quelles raisons Bismarck souhaite-t-il une guerre contre la France ? (2 points).

7. Comment expliquer la défaite française en 1870 ? (2 points).

Bismarck, forgeron de l'unité allemande

Lithographie de 1880,
d'après Guido Philipp
Schmitt, *Le Forgeron
de l'unité allemande*,
estampe, vers 1866
(BPK, Berlin).



8. Expliquez les points de tensions entre la France et la Prusse. (2 points).

9. A partir de cette diapo et de la précédente, dites quelles sont les multiples conséquences de la défaite française en France et en Allemagne ? (2 points).

4 Deux conceptions de la nation

Alors que l'historien Theodor Mommsen (1817-1903) cherche à justifier les vues de la Prusse sur l'Alsace, son collègue français Fustel de Coulanges (1830-1889) lui répond.

« L'Alsace, à vous en croire, est un pays allemand ; [...] elle en faisait partie autrefois ; [...] elle parle allemand [...]. En vertu de ces raisons [...] vous voulez qu'elle vous soit "restituée" [...]. Vous appelez cela le principe de nationalité [...]. Suivant vous, ce principe autoriserait un État puissant à s'emparer d'une province par la force, à la seule condition d'affirmer que cette province est occupée par la même race que cet État. Suivant l'Europe et le bon sens, il autorise simplement [...] une population à ne pas obéir malgré elle à un maître étranger [...]. Le principe de nationalité ne permettait pas au Piémont de conquérir par la force Milan et Venise ; mais il permettait à Milan et à Venise de s'affranchir de l'Autriche et de se joindre volontairement au Piémont.

Vous croyez avoir prouvé que l'Alsace est de nationalité allemande [...]. Mais [...] ce n'est ni la race ni la langue qui fait la nationalité [...]. Si les nations correspondaient aux races, la Belgique serait à la France, le Portugal à l'Espagne [...]. On parle cinq langues en France, et pourtant personne ne s'avise de douter de notre unité nationale. »

Fustel de Coulanges, *L'Alsace est-elle allemande ou française ?*, réponse à T. Mommsen, 27 octobre 1870.